

Étape par étape

Un accompagnement pas à pas.

1 - RENCONTRE D'INFORMATION

L'ÉESAD prend connaissance du référentiel et de la démarche

2 - ÉVALUATION INITIALE À L'AIDE DU QUESTIONNAIRE

L'ÉESAD s'évalue avec l'aide d'un·e expert·e. Cela permet de dégager un diagnostic

3 - ENTREVUE D'ANALYSE

Une entrevue d'analyse est réalisée avec un·e expert·e

4 - CRÉATION D'UN PLAN DE TRAVAIL

Sur la base de l'analyse, l'expert.e propose un plan de travail. C'est un outil utile pour la direction et le conseil d'administration, il donne des orientations d'ensemble, mais aussi des préconisations.

5 - CRÉATION D'UN PLAN D'ACCOMPAGNEMENT

L'expert·e propose un plan d'accompagnement, à court terme (formations, mandats, entre pairs). Il ou elle se base sur les outils du Réseau, le référentiel et sur le guide des bonnes pratiques. Ce plan s'appuie sur les recommandations et les bonnes pratiques de l'ÉESAD 2.0. Le plan d'accompagnement est le volet opérationnel du plan de travail.

6 - ACCOMPAGNEMENT SUR LES FACTEURS CIBLÉS

L'accompagnement est réalisé dans un temps et avec des moyens définis avec l'ÉESAD

Utilisation des recommandations et bonnes pratiques de l'ÉESAD 2.0

7 - RÉÉVALUATION DE PROGRESSION

L'ÉESAD s'évalue à nouveau pour constater la progression

Revision #1

Created 29 June 2026 19:04:11 by Admin

Updated 29 June 2026 19:04:35 by Admin